

Office de Gestion des Etudiants et Stagiaires Congolais
d'Europe Occidentale et d'Amérique du Nord (OGES)

Tél : +33-1-47-27-00-01

Fax : +33-1-47-04-32-51

N°  = 18 2 0 / ARC-OGES

NOTE D'INFORMATION

L'Office de Gestion des Étudiants et Stagiaires Congolais près l'Ambassade du Congo en France informe tous les étudiants congolais inscrits dans les établissements d'enseignement supérieur d'Europe occidentale et d'Amérique du Nord, que **la période de dépôt des dossiers de demande d'attribution, de renouvellement et de rétablissement des bourses, au titre de chaque année universitaire, démarre chaque année à partir du deuxième lundi du mois de septembre et se termine le :**

premier vendredi du mois de novembre
(Cachet de la Poste faisant foi pour les dossiers envoyés par Poste)

Tous les dossiers sont à envoyer ou à déposer directement à :

**OGES (Office de Gestion des Etudiants et Stagiaires Congolais)
57 bis rue Scheffer, 75116 Paris Cedex 16, France.**

Aucun dossier envoyé ou déposé hors délai et hors de cette adresse n'est pris en compte.

Les envois de dossiers par voie postale doivent l'être (si possible) en mode « Accusé Réception » (ceci simplement pour permettre à l'étudiant de s'assurer de la bonne réception de son dossier par l'OGES).

ATTENTION : Tout candidat, même déjà boursier l'année précédente, est invité à déposer son dossier de demande de renouvellement de bourse pour chaque nouvelle année universitaire (le renouvellement de la bourse n'est pas automatique, mais plutôt conditionné par le dépôt d'un dossier de demande de bourse). Toute absence de dépôt de dossier sera considérée comme une non-candidature à la bourse au titre de l'année universitaire concernée.

Après réception du dossier de l'étudiant, l'OGES envoie systématiquement un numéro d'enregistrement du dossier à chaque candidat à la bourse d'études supérieures. Le candidat est prié de garder ce numéro qui devra lui servir pour suivre l'avancement du traitement de son dossier, et consulter aussi le résultat de sa demande de bourse, le moment venu, sur le site Internet de l'OGES (www.oges-congo.org). **Tout candidat n'ayant pas reçu son numéro de dossier deux (2) semaines après la date limite de dépôt des dossiers, est prié de contacter l'OGES – preuve(s) d'envoi ou de dépôt de son dossier dans les délais et de sa bonne réception par l'OGES à l'appui – au plus tard le dernier vendredi du mois de novembre.**

L'OGES invite les étudiants à consulter son site Internet, pour avoir les informations sur les critères de demande de bourse et sur la constitution des dossiers.

Fait à Paris, le 22 Mai 2015.

Le Directeur de l'OGES


Hervé EFFENGUËT